



Oubli a la caisse et consequences = vol?

Par **Hernest**, le **25/04/2017** à **13:33**

Bonjour,
Je me permets de venir solliciter vos conseils car je me trouve dans la situation suivante:
Le weekend dernier, a decathlon, je vais pour acheter un casque de sp  leo et une lampe frontale + quelques autres accessoires. Je choisis donc mon casque et jessaie plusieurs modeles de lampes sur le casque. Une fois mon choix fait, je me dirige a la caisse (avec un caissier) mais sans penser a retirer la lampe du casque. Les 2 elements possedent 2 grosses etiquettes bien en vue...
Je paie mes quelques articles, et prends le tout dans mes bras. Devant la porte du magasin, le vigil me demande ensuite de contr  ler mon ticket, je lui tends sans apprehesion, j'ai pay  . Et la surprise, la lampe nest pas pass   a la caisse!
Je suis pris dun haut le coeur et je m'empresse d'aller regulariser en caisse centrale.
Un responsable me demande si cest moi qui ai mont   la lampe, je lui precise que oui...
Le vigil garde mon ticket et je m'en vais...
Je panique, est ce que l'on peut me reprocher mon manque de vigilance ou d'avoir intentionnellement mis la lampe sur le casque?
On ne m'a pas demand   mon identit   mais j'ai pay   par cb...
Peuvent ils porter plainte apres coup avec mon ticket de cb?
Je pense que le magasin est muni d'une videosurveillance ou l'on doit bien voir que je passe tout en caisse avec 2 gros codes barre...
A quoi dois-je m'attendre et sous cb de temps?
Je suis en permanence en stress...
La lampe coutait 20  .
Merci

Par **morobar**, le **25/04/2017**    **16:12**

Bonjour,
   mon avis vous risquez les travaux forc  s    perp  tuit   aux gal  res comme Jean Valjean.
;-)
L'affaire restera sans suite, les commer  ants ne sont pas des fous f  rus de plaintes    tort et    travers.
Votre bonne foi a   t   reconnu, vous avez pay   et c'est fini.

Par **Hernest**, le **25/04/2017** à **16:18**

Merci pour votre reponse.
C'est justement cela, j' imagine que des vols il doit y en avoir regulierement, donc difficile pour le patron (qui aura surement les echos) d'etre convaincue de cette bonne fois :(

Par **joss38**, le **25/04/2017** à **16:34**

bonjour. pourquoi vous auto-flageller? ce magasin voit passer des centaines de clients chaque jour, vous ne devez pas être le seul à qui pareille mésaventure arrive

Par **Hernest**, le **25/04/2017** à **16:40**

C'est vrai:)
Dans ces moments la on pense a tous les scenario jusqu'au pire!
C'est pour ça je me demande comment le magasin choisit-il de porter plainte?
Est-ce une réunion toutes les semaines avec les vigiles et les responsables examiner les cas?
Peuvent-ils porter plainte sur la base de mes infos bancaire?
Dsl pour toutes ces questions
mais on se rassure comme on peut :)